

Ref : CA2024/57

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 SEPTEMBRE 2024

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2025
DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANT(E)S DU SECOND DEGRÉ**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **13 septembre 2024** réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les avis rendus respectivement par le comité social d'administration et le conseil académique restreint de l'université,

➤ *Après en avoir délibéré,*

Article 1 :

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) approuve le l'ouverture au recrutement au titre de la campagne d'emplois 2025 de l'Université Bordeaux Montaigne de cinq postes d'enseignant(e)s du second degré pour les profils de postes tels que définis en document ci-joint à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 13 septembre 2024.

Membres présents	23
Membres représentés	7
Abstention (s)	0
Votants	30
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	30
Pour	30
Contre	0

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.



Publié le :

- 4 OCT. 2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 2 OCT. 2024